



Appel en divorce avec un étranger

Par **tayisiya**, le **11/04/2011** à **21:51**

Bonjour,

Je suis étrangère d'origine ukrainienne.

J'ai une question sur divorce.

J'ai gagné le divorce pour faute et maintenant mon mari a fait appel. Pourriez-vous me renseigner comment se passe appel si la personne ne vit plus sur le territoire français et n'a pas de moyens pour se payer un avocat? Si c'est possible d'avoir un avocat commis d'office ou une aide juridictionnelle?

Je me trouve dans une situation très compliquée car pendant le divorce j'ai été obligée de quitter la France parce que mon titre de séjour n'a pu être renouvelé vu de ne plus avoir la vie commune avec mon mari, en plus j'ai dû quitter mon travail en France.

Je vous remercie beaucoup pour votre réponse